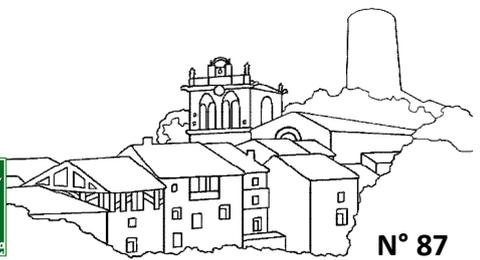


Le Feuillet municipal

novembre 2021



N° 87



Préservez la planète : Le feuillet étant consultable sur le site aurignac.fr, les personnes n'ayant plus besoin de la version papier peuvent se signaler au secrétariat. Merci pour l'économie.

La Mairie communique

Permanences à la Mairie : le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, les samedis 4 et 18 décembre, de 9h à 12h.

Permanence de nos Conseillers Départementaux : Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD

le mercredi 8 décembre, de 14h à 16h - Mairie - Salle des Adjoints

Dans le respect du protocole sanitaire en vigueur

Modifications de stationnement

À l'occasion du Téléthon, le stationnement et la circulation seront interdits :

- sur la place de la mairie le samedi 04 décembre de 12h à 20h
- sur la placette du foirail le samedi 4 décembre de 8h30 à 13h30.

À l'occasion du marché de Noël, le stationnement sera interdit rue Saint Michel et sur le boulevard Bertrand Adoue le samedi 11 décembre de 6h à 17h ; la circulation se fera à double sens boulevard Bertrand Adoue.



Les jeunes et l'engagement citoyen à Aurignac

Dans le Feuillet de la rentrée, nous annonçons l'initiation d'un Conseil Municipal des Jeunes à Aurignac.

Le dispositif vient d'être présenté à l'ensemble des jeunes scolarisés à Aurignac ; chaque élève a reçu un document d'information à remettre à ses parents.

Les élèves de l'école élémentaire et du collège d'Aurignac (CM1, CM2, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème) peuvent, s'ils le souhaitent, devenir membres du CMJ en étant d'abord candidats puis en se faisant élire.

Les dossiers de candidature sont à déposer à l'école élémentaire ou à la vie scolaire du collège au plus tard le 29 novembre.

L'élection du CMJ aura lieu le 10 décembre. Jean-Michel Losego, Maire d'Aurignac, installera les jeunes conseillers dans leurs nouvelles fonctions le mercredi 15 décembre après-midi à la mairie, avec l'appui d'Aurélié Ducourant, conseillère municipale.

Pour tout renseignements merci de nous contacter à : cmj@aurignac.fr



Dès le lundi 29 novembre, La Poste rouvre son bureau de la Place du Foirail, aux horaires habituels ;

à 13h30, les clients pourront à nouveau retirer leurs colis et lettres en instance de distribution.

Le point la Poste Relais du bureau de tabac Créa Déco cesse son activité le dimanche 28 novembre.

La permanence France Services accueillie à la mairie cesse son activité le lundi 22 novembre.

Centres de vaccination Covid19

- ♦ à L'Isle en Dodon, salle Robert Fréchou (site communauté de communes) les vendredis matin à compter du 26 novembre.
- ♦ à Villeneuve de Rivière, Parc des Expositions, tous les mercredis et jeudis, à compter du 1^{er} décembre.



Formation sécurité : à Aurignac, chaque association utilisatrice des ERP communaux (Etablissements Recevant du Public)

doit, auparavant, avoir signé la charte de mise à disposition établie par la Mairie.



Dans ce cadre, il est demandé qu'un ou deux référents de l'association signataire connaissent les dispositifs de sécurité, le matériel et les gestes de première urgence en cas d'incendie, d'accidents ou de malaises. Pour cela, tous les référents s'engagent à participer à une formation dispensée par un de nos agents, habilité ; il s'agit de garantir des réactions adaptées en cas de problèmes lors du déroulement d'une manifestation associative. La dernière session date de 2017 et de nombreux changements sont intervenus depuis (modernisation des salles, pose de défibrillateurs, changement de référents associatifs,...) : une nouvelle formation s'impose à tous. La volonté municipale est de servir au mieux l'intérêt de tous, et la dynamique des associations contribue notablement à la qualité de vie sociale dans notre village.

Le Maire est responsable de la sécurité des personnes présentes dans les ERP communaux ; cette responsabilité est expressément déléguée au président de l'association utilisatrice d'un ERP par la convention dûment signée. La sécurité des usagers est ainsi une obligation des organisateurs associatifs envers les participants à leurs activités, sous la responsabilité, en dernier lieu, du Maire.

Ainsi, la mise à disposition d'un ERP communal peut être refusée à une association contrevenant aux dispositions de la charte.

Hommage à Pierre JUFFRAULT : avant les cérémonies officielles du jeudi 11 novembre, l'association des Anciens Combattants a tenu son Assemblée Générale. À cette occasion, Monsieur CHARRIERE, nouveau président, a rendu hommage à Monsieur JUFFRAULT, lui remettant un présent, pour son action à la tête de l'association.

Après les cérémonies, à son tour Monsieur le Maire l'a remercié pour cette prise de responsabilité auprès des Anciens Combattants dans une période difficile mais aussi pour son dévouement associatif au club de football ainsi que pour ses deux mandats de Conseiller municipal de 1995 à 2008 au sein des équipes de Monsieur BRUNET, qui avait tenu à faire le déplacement à cette occasion.

Dans un moment de partage très chaleureux, un autre présent lui a été remis et nombre de ses concitoyens ont pu le remercier de vive voix. Encore merci à vous, Monsieur JUFFRAULT !

Travaux et aménagements

Aux écoles : les vacances de Toussaint ont permis un nettoyage complet des écoles. Les chaudières ont été contrôlées et révisées par une entreprise extérieure. Les chauffages ont pu redémarrer pour ces premiers froids.

Au cimetière : le moment si particulier de la Toussaint, cher à beaucoup, a été préparé avec soin par nos agents. L'embellissement se poursuit avec la plantation de nombreuses vivaces dans l'allée centrale.

À l'espace Saint-Michel : les électriciens de l'équipe ont changé trois spots dans la salle ainsi que trois projecteurs de la scène, pour conserver la qualité d'accueil et de mise en scène de ce lieu culturel.

Au stade : les travaux aux vestiaires du stade sont en cours d'achèvement ; leur rénovation complète (réalisation et coût) vous sera présentée dans un prochain Journal Municipal.

Manifestations : nos agents administratifs et techniques sont très mobilisés pour faciliter la tenue des grands événements associatifs qu'ils soient sportifs, culturels ou mémoriels. Qu'il s'agisse du 11 Novembre, de l'hommage à Samuel PATY, du Trail des Auri'gines ou des interventions des Pronomades, l'engagement municipal est total, tant dans l'encadrement légal nécessaire que dans l'aspect matériel, le tout dans la volonté d'animer et de valoriser le village.

Préparation des fêtes : les guirlandes électriques, révisées, seront posées en temps et en heure, ainsi que le sapin de la place de La Mairie, gracieusement offert par M. BONARD, dans un circuit très court ! Le village prend ses habits de fête.

Réalisations par les équipes de la 5C : dans le cadre de l'enveloppe du pool routier financée par le Département et des compétences de la communauté de Communes, des travaux sont réalisés à la demande de la Municipalité :

- La rue de la Tour de Savoie a été « reprofilée » pour conforter le maintien de la chaussée, la partie au croisement de l'avenue de Boulogne, qui subit plus de contraintes, étant traitée avec un enrobé à chaud.
- Rue de la Fontaine Vieille, pour une circulation plus fluide, la grille avaloir d'eau a été modifiée et l'enrobé refait autour.

Marché de Noël

Marché de Noël

Samedi 11 décembre de 9h - 15h, Rue St Michel et place de la mairie, organisé par l'ACPL avec le soutien de la Mairie
Producteurs - artisans - commerçants, Restauration sur place - Vin chaud, Animations et visite du père Noël
Renseignements : office de tourisme 05 61 98 70 06 - **Sous réserve de modifications**



35^{ème} édition du Téléthon : Top départ pour la mobilisation

Cette année sous la houlette de Mme Charrière, coordinatrice Téléthon

Retrouvez vos associations sur Aurignac !

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR



Vide-Bibliothèques

La Cafetière

Samedi 4 décembre de 9h à 13h : En partenariat avec la bibliothèque associative d'Aurignac Les Amis de la Lecture et avec le soutien de la mairie d'Aurignac, La Cafetière organise son premier vide-bibliothèques au profit du Téléthon.

Réservation : au 06.76.68.59.43 ou lacafetiere.aurignac@gmail.com



Culture et Patrimoine



RAPPEL

Samedi 4 décembre à 20h30 Soirée théâtre à l'espace St Michel « **Une femme seule** » de Dario Fo et Franca Rame, par la compagnie « La Lune à l'envers » avec Sylvia Delagrangue. Tout public à partir de 14 ans, entrée 10€.

Sous réserve de modifications, dans le respect des règles sanitaires en vigueur [mairie.aurignac.culture.et.patrimoine](https://www.facebook.com/mairie.aurignac.culture.et.patrimoine)

MUSEE DE L'AURIGNACIEN
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

Notre Musée vous accueille et vous propose

Musée ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h,

Réservation conseillée : au 05 61 90 90 72 ou accueil@musee-aurignacien.com ou sur www.musee-aurignacien.com

Performance « Les géants ressuscités » : après « L'ours des cavernes » avec Jean-Baptiste Fourvel et « Amphicyon major » avec Pascal Tassy, 3^{ème} acte le **17 décembre à 19h** : retour de l'Ours des cavernes cuit au four et patiné ; sculpture d'Anisodon avec Pascal Tassy

Entrée gratuite – passe sanitaire demandé



Cinédonjon
décembre

Attention : erreur d'horaires en page 3 du programme papier

Vendredi - 21h
03/12 : The French Dispatch (v.o.s.t.f)
10/12 : Délicieux
17/12 : Blue Bayou (v.o.s.f)
Samedi 18/12 - 17h30 : Le Dernier duel
Dimanche 19/12 - 16h : Baby Boss 2 : une affaire de famille (animation)
Jedi 23/12 - 21h : Boîte noire
Lundi 27/12 - 17h : Le Trésor du Petit Nicolas
Mardi 28/12 - 17h : Le Sommet des Dieux (animation)
Mercredi 29/12 - 17h La Famille Addams 2 : une virée d'enfer (animation)
Jedi 30/12 - 17h : La vie de château (animation)
Dans le respect du protocole sanitaire en vigueur

Dates à retenir

- 03/12 : 20h, Soirée « Comme un jeu »
- 04/12 : 20h30, théâtre « **Une femme seule** » par la Cie La Lune à l'envers
- 04/12 : **Les associations se mobilisent pour le Téléthon !**
- 11/12 : **Marché de Noël**, Rue Saint Michel, organisé par l'ACPL
- 12/12 : 16h, **Concert de la Bouche en Chœur** à l'église St-Pierre aux Liens
- 16/12 : Cadeaux de Noël aux élèves des écoles, offert par la mairie
- 17/12 : 19h au Musée, retour de « **L'Ours des cavernes** »
- 01/01 : 15h à Cassagnabère, **Loto** organisé par l'Amicale des sapeurs pompiers, ouverture des portes à 13h
- 09/01 : 15h30, **Vœux du Maire**, salle Paroissiale